

AVIS DE L'ARES

N° 2024-13 DU 5 NOVEMBRE 2024

Conséquences de l'application de l'article 88§2 du décret Paysage : retraits et pertes d'habilitations, immunisations, demandes de dérogation

Considérant l'article 88§2 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études (décret « Paysage ») ;

Considérant que les articles 21 1°, 3°, 4° et 88 du décret Paysage permettent à l'ARES d'émettre un avis afin de revoir les habilitations à organiser des cursus initiaux de premier et deuxième cycles et de bachelier de spécialisation en veillant à garantir un équilibre collectif et en évitant toute concurrence ou redondance ;

Considérant que l'article 88 § 2 et § 2bis, du décret Paysage définit les conditions de la perte d'habilitation à offrir des cycles d'études de type court, hors études de spécialisation, pour les hautes écoles, les écoles supérieures des arts et les établissements d'enseignement supérieur de promotion sociale ;

Considérant que l'article 88 § 2ter et § 2quater du décret Paysage définit les exceptions à l'application des § 2 et § 2bis ;

Considérant que l'article 88 § 2ter alinéa 2 du décret Paysage permet aussi à l'ARES de proposer des exceptions dûment motivées aux § 2 et 2bis ;

Considérant que l'article 124/1 du décret Paysage permet à chaque étudiant d'un établissement d'enseignement supérieur ayant décidé de supprimer des études menant à un grade académique particulier de pouvoir présenter au cours de deux années académiques successives les unités d'enseignement non acquises de son programme annuel dans lequel il était déjà inscrit ;

Considérant que l'article 8 de l'AGCF du 23 juin 2011 fixant les règles relatives aux habilitations octroyées aux établissements de l'enseignement de promotion sociale pour l'organisation des sections sanctionnées par les grades de bachelier, de spécialisation ou de master et par le brevet de l'enseignement supérieur fixe l'extinction du dossier pédagogique 3 ans après la perte d'habilitation ;

Considérant les données reçues du collège des commissaires et délégués du gouvernement concernant le nombre de diplômé-es des années académiques 2018-2019 à 2022-2023 dans les cursus organisés en hautes écoles et en ESA concernés par l'application de l'article 88§2 du décret Paysage ;

Considérant les données reçues de la direction générale de l'enseignement supérieur tout au long de la vie et de la recherche (DGESVR) concernant le nombre d'inscrit-es aux UE déterminantes dans les cursus d'enseignement supérieur de promotion sociale des années académiques 2018-2019 à 2022-2023 concernés par l'article 88§2 du décret Paysage ;

Considérant le manque d'informations reçues de la direction générale de l'enseignement supérieur tout au long de la vie et de la recherche (DGESVR) concernant le nombre d'inscrit-es aux UE déterminantes dans les cursus d'enseignement supérieur de promotion sociale organisées en codiplomations ;

Considérant la liste des fonctions en pénurie ou en tension telles que définie par les services régionaux de l'emploi (ACTIRIS et le FOREM) en juin 2024, juin 2023 et juin 2022 ;

Considérant que la Chambre des hautes écoles et de l'enseignement supérieur de promotion sociale en sa séance du 30 mai (pour les hautes écoles) et du 10 octobre 2024 (pour l'enseignement supérieur de promotion sociale) a validé les conclusions présentées dans cet avis ;

Considérant que la Chambre des école supérieure des arts en sa séance du 29 mai 2024 a validé les conclusions présentées dans cet avis ;

Considérant le mail du 22 octobre 2024 de l'EAFC Centre Ardenne introduisant une demande de dérogation (annexe 1) ;

L'ARES formule l'avis suivant à propos de l'application de l'article 88§2 du décret Paysage : retraits et pertes d'habilitations, immunisations, demandes de dérogation.

AVIS

01. PERTE POTENTIELLE D'HABILITATION EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE PROMOTION SOCIALE

EAFC Hesbaye-Condroz	Bachelier en comptabilité	64 - WAREMME
----------------------	---------------------------	--------------

L'établissement arrête l'organisation du bachelier et a marqué son accord pour retirer l'habilitation à partir de 25-26 moyennant la bonne fin des études pour les étudiants déjà inscrits.

02. LISTE DES HABTILITATIONS IMMUNISÉES PAR APPLICATION DU § 2TER

02.1 / DEMANDE DE DÉROGATION INTRODUITE AUPRÈS DE L'ARES POUR BÉNÉFICIER D'UNE EXCEPTION À L'APPLICATION DE L'ARTICLE 88 § 2 ET § 2BIS

EAFC Centre Ardenne	Bachelier en comptabilité	84 - NEUFCHATEAU
---------------------	---------------------------	------------------

L'établissement a introduit une demande de dérogation auprès de l'ARES pour ce bachelier. Le cas échéant, le maintien de cette habilitation sera conditionné à l'octroi d'une dérogation par le Gouvernement de la FWB.

02.2 / ÉTUDES IMMUNISÉES, CAR ORGANISÉES UNE SEULE FOIS PAR FORME D'ENSEIGNEMENT SUR LE TERRITOIRE D'UN PÔLE

02.2.1 / HAUTES ÉCOLES

HE2B	Bachelier en informatique, orientation informatique industrielle	21
HEFF	Bachelier en arts du tissu	21
HEFF	Bachelier en assurances et gestion du risque	21
HEFF	Bachelier en sciences administratives et gestion publique	21
HEFF	Bachelier en techniques graphiques, orientation techniques de l'édition	21
HEH	Bachelier en biotechnique	53
HEL	Bachelier en électronique, orientation électronique appliquée	62
HEL	Bachelier en sciences administratives et gestion publique	62
HEL	Bachelier en techniques graphiques, orientation techniques de l'édition	62
HELB	Bachelier en électronique, orientation électronique appliquée	21
HELB	Bachelier en techniques de l'image, orientation techniques de la photographie	21
HELdB	Bachelier : assistant de direction	25
HELdB	Bachelier en architecture des jardins et du paysage	21
HELdB	Bachelier en gestion de l'environnement urbain	21
HELHa	Bachelier en chimie, orientation environnement	53
HELHa	Bachelier en informatique, orientation informatique industrielle	52
HENaLLux	Bachelier : bibliothécaire-documentaliste	92
HEPHC	Bachelier en aérotechnique, orientation construction aéronautique	52
HEPHC	Bachelier en aérotechnique, orientation pilotage d'aéronefs	52
HEPHC	Bachelier en agronomie, orientation agronomie des régions chaudes	51
HEPHC	Bachelier en agronomie, orientation techniques et gestion horticoles	51
HEPHC	Bachelier en chimie, orientation biochimie	51
HEPHC	Bachelier en chimie, orientation biotechnologie	51
HEPHC	Bachelier en podologie-podothérapie	52
HEPL	Bachelier en agronomie, orientation agro-industries et biotechnologies	63
HEPN	Bachelier en agronomie, orientation agro-industries et biotechnologies	91
HERS	Bachelier en électromécanique, orientation climatisation et techniques du froid	81

02. 2.2 / ÉCOLES SUPÉRIEURES DES ARTS

INSAS	Bachelier en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : montage et scripte	21
INSAS	Bachelier en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication : son	21
LE 75	Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : images plurielles imprimées	21
LE 75	Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : peinture	21
St-Luc Liège	Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : sculpture	62
CRL	Bachelier en musique : formation musicale	62
IMEP	Bachelier en musique : formation musicale	92

02. 2.3 / ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE PROMOTION SOCIALE

Institut de Technologie	Bachelier en informatique, orientation réseaux et télécommunications	62 - LIEGE
EICVN (école industrielle et commerciale de la ville de Namur)	Bachelier : assistant de direction	92 - NAMUR
Institut Provincial supérieur Henri La Fontaine	Bachelier : conseiller conjugal et familial	53 - MONS
IPFS (Institut supérieur provincial de formation sociale)	Bachelier : conseiller conjugal et familial	92 - NAMUR
Ateliers Saint-Luc	Bachelier : styliste-modéliste	21 - BRUXELLES-CAPITALE
Cours de promotion sociale Saint-Luc	Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : création d'intérieurs	62 - LIEGE
Institut Provincial supérieur Henri La Fontaine	Bachelier en assurances et gestion du risque	53 - MONS
IRAM Promotion Sociale (IramPS)	Bachelier en automatisation	53 - MONS
EICVN (école industrielle et commerciale de la ville de Namur)	Bachelier en chimie, orientation chimie appliquée	92 - NAMUR
Institut Provincial supérieur Henri La Fontaine	Bachelier en e-business	53 - MONS
EAFC Colfontaine-Jurbise	Bachelier en électromécanique, orientation climatisation et techniques du froid	53 - MONS
Institut de Technologie	Bachelier en informatique, orientation informatique industrielle	62 - LIEGE
EICVN (école industrielle et commerciale de la ville de Namur)	Bachelier en informatique, orientation technologies de l'informatique	92 - NAMUR
Institut Provincial supérieur Henri La Fontaine	Bachelier en publicité	53 - MONS
Institut Provincial supérieur Henri La Fontaine	Bachelier en relations publiques	53 - MONS
I.P.E.S.P.S. - Seraing Supérieur	Bachelier en techniques graphiques, orientation techniques infographiques	62 - LIEGE
EAFC Uccle	Gradué Géomètre - expert immobilier	21 - BRUXELLES-CAPITALE
IRAM Promotion Sociale (IramPS)	Gradué Géomètre - expert immobilier	53 - MONS
Institut de Travaux publics	Gradué Géomètre - expert immobilier	62 - LIEGE

02.3 / ÉTUDES IMMUNISÉES, CAR COORGANISÉES EN CODIPLOMATION

02.3.1 / ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE PROMOTION SOCIALE

Les données relatives aux inscriptions régulières par an dans les unités d'enseignement déterminantes des cycles ne nous ont pas été transmises par l'enseignement supérieur de promotion sociale. Cette absence de données n'a pas de conséquences étant donné que ces habilitations sont immunisées selon le §2ter de l'article 88.

EAFC Péruwelz	Bachelier en comptabilité	57 - TOURNAI-MOUSCRON 51 - ATH
EAFC Uccle	Bachelier en management du tourisme et des loisirs	21 - BRUXELLES-CAPITALE

02.4 / ÉTUDES IMMUNISÉES, CAR MENANT À DES FONCTIONS REPRISES AU MOINS UNE FOIS EN PÉNURIE SUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

02.4.1 / HAUTES ÉCOLES

HECh	Bachelier en gestion hôtelière, orientation management	63
HEFF	Bachelier : assistant de direction	21
HEH	Bachelier en électronique, orientation électronique appliquée	53
HEL	Bachelier en chimie, orientation environnement	62
HELHa	Bachelier en gestion hôtelière, orientation management	58
HEPHC	Bachelier en agronomie, orientation agro-industries et biotechnologies	51
HEPHC	Bachelier en chimie, orientation chimie appliquée	51
HEPHC	Bachelier en gestion hôtelière, orientation management	53
HERS	Bachelier en chimie, orientation environnement	81

02.4.2 / ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE PROMOTION SOCIALE

EPHEC - Ecole de Promotion sociale	Bachelier en assurances et gestion du risque	21 - BRUXELLES-CAPITALE
Institut Provincial supérieur Henri La Fontaine	Bachelier en chimie, orientation biotechnologie	53 - MONS
Collège technique "Aumôniers du travail" (ATC EPS)	Bachelier en comptabilité	52 - CHARLEROI
Institut Provincial supérieur Henri La Fontaine	Bachelier en comptabilité	53 - MONS
Institut Provincial des Arts et Métiers du Centre (IPAM)	Bachelier en comptabilité	58 - LA LOUVIERE
Institut Provincial des Arts et Métiers du Centre (IPAM)	Bachelier en électromécanique, orientation électromécanique et maintenance	58 - LA LOUVIERE
EAFC Péruwelz	Bachelier en électromécanique, orientation électromécanique et maintenance	57 - TOURNAI-MOUSCRON

Institut Provincial supérieur Henri La Fontaine	Bachelier en immobilier	53 - MONS
EAFC Evere	Bachelier en informatique, orientation développement d'applications	21 - BRUXELLES-CAPITALE
Ecole supérieure des Affaires	Bachelier en informatique, orientation développement d'applications	92 - NAMUR

02.5 / ÉTUDES BÉNÉFICIAINT D'UNE PRÉCÉDENTE DÉROGATION ACCORDÉE PAR LE GOUVERNEMENT

02.5.1 / HAUTES ÉCOLES

HELdB	Bachelier en gestion hôtelière, orientation management	25
-------	--	----

Dérogation introduite et accordée en 2021 pour demander l'octroi d'un délai jusqu' septembre 2024 pour organiser cette habilitation)

02.5.2 / ÉCOLES SUPÉRIEURES DES ARTS

CRB	Bachelier en musique : formation de musicien intervenant	21
CRB	Bachelier en musique : formation musicale	21

Ces habilitations liées à la RFIE sont dormantes et bénéficient d'une dérogation octroyée par le gouvernement en 2021.

02.5.3 / ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE PROMOTION SOCIALE

Aucune dérogation n'est en cours.

03. POINTS COMPLÉMENTAIRES

- » Une erreur dans un précédent avis de l'ARES relatif à l'article 88§2 (2021-17) a conduit, à la suite d'une dénonciation d'une codiplomation, à maintenir l'habilitation pour le partenaire « sortant » (IFOSUP) au lieu du partenaire « restant » (IFPC) pour le bachelier en gestion des ressources humaines (arrondissement 25). Les annexes du décret Paysage seront corrigées.
- » Dans le même avis 2021-17, certains cursus ont perdu leur habilitation sous une ancienne dénomination et la perte d'habilitation ne s'est pas reportée sur le nouvel intitulé. Il s'agit du bachelier infirmier responsable de soins généraux pour Condorcet dans le 51 (anciennement bachelier en soins infirmiers). Les annexes du décret Paysage seront corrigées.

04. ANNEXE



Pierre NONNENMACHER <pierre.nonnenmacher@eafc-centrearlenne.be>

22 oct. 2024 15:08



Bonjour Monsieur Lepère,

Je viens vers vous concernant l'habilitation dormante du bachelier en comptabilité option fiscalité de l'E AFC Centre Ardenne.

Nous souhaitons introduire une demande de dérogation pour garder cette habilitation pour deux raisons :

Tout d'abord car cela est un métier en pénurie.

Ensuite car nous avons un projet de partenariat / co-organisation / co-diplomation avec la haute école Robert Schuman afin de proposer l'option fiscalité qui n'est pas organisée à Libramont.

J'ai déjà été en contact avec la directrice présidente Laurence Denis de la HERS à ce propos.

J'ai rencontré le directeur de catégorie Frédéric Remy ce vendredi 18 octobre.

Nous nous voyons à nouveau le 5 novembre afin de finaliser ce projet.

Je vous remercie.

Belle journée

PIERRE NONNENMACHER
Directeur EAFC Centre Ardenne
(Enseignement pour Adultes et de Formation Continue)



**WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT**

LIBRAMONT

Avenue Herbofin 39
6800 Libramont
061/224 671

NEUFCHATEAU

Avenue de la Victoire, 28
6840 Neufchâteau
061/224 671

BERTRIX

Rue du Gibet, 50
6880 Bertrix
061/224 671

BOUILLON

Rue du Collège, 35
6830 Bouillon
061/224 671

PALISEUL

Rue de la Station, 65
6850 Paliseul
061/224 671